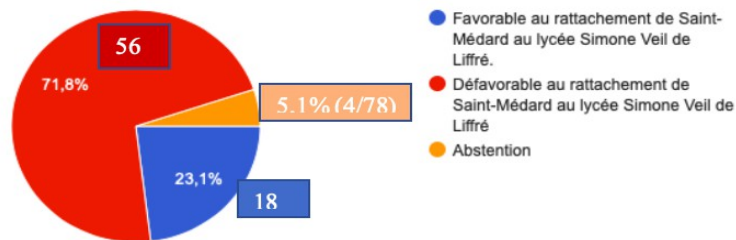


Bonjour,

Vous avez été nombreux à avoir répondu au sondage en ligne vous demandant votre avis sur le **rattachement** de notre commune au **Lycée de Liffré** pour la rentrée 2020. Merci de votre mobilisation dans des délais aussi courts.

78 réponses



Arguments concernant l'**avis favorable** au rattachement de St-Médard-sur-Ille au lycée Simone Veil :



- Plus près pour récupérer les enfants lors d'absences ou de grèves des professeurs
- Plus simple car les horaires de trains sont modifiés
- Proximité

Arguments concernant l'**avis défavorable** au rattachement de St-Médard-sur-Ille au lycée Simone Veil :



- Transport existant déjà en train pour aller vers les lycées rennais
- Aucunes pensées à l'écologie
- Trajets plus souples avec la SNCF
- Accès plus simple à la culture à Rennes
- Trajet long et rigide en car
- Excentré par rapport à la migration pendulaire des parents
- Temps de transport plus avantageux en allant à Rennes, surtout à l'horizon 2020 - seconde ligne de métro qui permettra d'aller plus simplement à Jean-Macé
- Point de vue économique et écologique, la commune dispose déjà de la halte ferroviaire.
- Personne n'aimerait profiter de la nouvelle halte ferroviaire
- Si une liaison avec le lycée de Liffré est créée = moins de personne à utiliser le train = moins de train partant de notre commune ?
- Plus grande mixité sociale en allant vers Rennes
- Choix d'options plus important sur Rennes
- Possibilité de rattachement à Jean-Macé ou bien VHB
- Les enfants ont besoin de connaître une grande ville, + autonomie
- Avec la nouvelle réforme du BAC cela ne veut plus rien dire d'être rattaché à cause des options
- Facilité de se rendre à Rennes grâce au réseau routier en cas de problème
- Mieux vis à vis des déplacements et activités extrascolaire
- Plus simple de trouver un covoiturage allant vers Rennes en cas de problèmes
- Il faut soutenir la gare, point névralgique de St-Médard-sur-Ille
- Beaucoup de Médardais se sont mobilisés au sujet de la gare, ce n'est pas pour prendre un car.
- Plus rapide en train
- Comme les lycéens ne sont pas obligés d'aller en permanence et que les horaires risquent d'être à heure fixe, que vont faire les lycéens pendant leur temps libre sur Liffré ?

Ces éléments d'informations, appuyés par vos nombreux commentaires, ont alimenté les débats du dernier conseil municipal qui a reconduit à l'unanimité l'**avis défavorable** émis déjà en 2017.

Toutes ces informations sont disponibles sur le site de la commune et la Facebook.